



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 15
Mercredi 21 avril 2021

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelay, le 14 avril 2021.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

(Demande après-coup)

Requérant: Greder Raymond, Grand-Rue 37, 2746 Crémines

Emplacement: Parcelle N° 230, au lieu-dit: Grand-Rue 37

Projet: Démolition de la terrasse existante et reconstruction de celle-ci avec agrandissement, côté Sud du bâtiment.

Dimensions: selon plans déposés

Genre de construction: selon plans déposés

Zone: Mixte - Centre C

Recensement architectural: Ensemble bâti B

Dépôt de la demande, avec plans jusqu'au 14 mai 2021 inclusivement auprès du secrétariat communal de Crémines durant les heures d'ouverture.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Crémines, le 14 avril 2021

Secrétariat communal

Rapport officiel d'analyse de l'eau potable

Date du prélèvement: 30 mars 2021.

Lieu de prélèvement: réseau de distribution, rue de l'Industrie 84, buanderie, lavabo.

Critères d'analyse: qualité microbiologique, qualité physique et chimique.

Résultat d'analyse et d'appréciation: l'échantillon était en règle au regard des critères mentionnés.

Lieu de prélèvement: source de l'Etang, station de pompage, après UV.

Critères d'analyse: qualité microbiologique.

Résultat d'analyse et d'appréciation: l'échantillon était en règle au regard des critères mentionnés.

Lieu de prélèvement: source de l'Etang, station de pompage, devant UV.

Critères d'analyse: qualité microbiologique, qualité physique et chimique.

Résultat d'analyse et d'appréciation: l'échantillon était en règle au regard des critères mentionnés.

Lieu de prélèvement: réseau de distribution, Fontaine laiterie.

Critères d'analyse: qualité microbiologique.

Résultat d'analyse et d'appréciation: l'échantillon était en règle au regard des critères mentionnés.

Les personnes qui le souhaitent peuvent obtenir de plus amples renseignements sur la distribution ou la qualité de l'eau au secrétariat communal (mardi de 13h30 à 18h /jeudi de 7h30 à 12h et 15h à 17h).

Crémines, le 21 avril 2021

Le Conseil communal

Rapport d'inspection pour installations d'alimentation en eau potable

Contrôles visuels ciblés et consultation des documents du 30 mars 2021.

Installations inspectées:

- station de pompage
- UV
- appareil UV
- réservoir nouveau
- réservoir des Vaires

Etendue de l'inspection et appréciation:

- autocontrôle = en ordre
- qualité de l'eau = en ordre
- processus, activités = en ordre
- locaux, équipement, appareils = en ordre

Constatations:

Les secteurs inspectés étaient conformes aux directives.

Appréciation globale: bon

Les personnes qui le souhaitent peuvent obtenir de plus amples renseignements sur la distribution ou la qualité de l'eau au secrétariat communal (mardi de 13h30 à 18h /jeudi de 7h30 à 12h et 15h à 17h).

Crémines, le 21 avril 2021

Le Conseil communal

Grandval

Bourgeoisie de Grandval

Assemblée ordinaire

Lundi 17 mai 2021 à 19h à la salle communale.

Ordre du jour

1. PV de la dernière assemblée
2. Comptes 2020:
 - a) fonds forestier
 - b) fonds bourgeois
3. Approuver la modification de l'article 4 du règlement d'organisation
4. Prendre connaissance du décompte final de la rénovation salle de bain à Raimeux
5. Voter un crédit additionnel pour la rénovation du Petit Champ de Combe
6. Divers et imprévus

La modification du règlement citée au point 3 est déposée au secrétariat bourgeois 30 jours avant l'assemblée.

Grandval, le 12 avril 2021

Conseil de bourgeoisie de Grandval

Moutier

Municipalité de Moutier

Mise au concours

La Municipalité de Moutier, à la suite de mutations qui interviendront à la Caisse municipale, met au concours le poste de

Secrétaire – comptable à 50 %



Corcelles

Assemblée bourgeoise du jeudi 27 mai 2021 à 19h à la salle communale de Corcelles

Ordre du jour

1. Discuter et approuver la démission du Président de la bourgeoisie M. Rémy Spart.
2. Discuter et approuver un nouveau ou une nouvelle président(e) de la bourgeoisie.
3. Discuter d'une rénovation de la ferme de La Tuf.
4. Divers et imprévus.

Corcelles, le 21 avril 2021

Conseil communal



Crémines

Avis de construction

Requérante: Commune mixte de Crémines, Rue du Collège 6, 2746 Crémines.

Auteur du projet: Bureau d'ingénieurs ATB SA, Rue Industrielle 15, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelle N° 3, au lieu-dit: «Les Rosenières», commune de Crémines.

Projet: remplacement de la conduite d'alimentation en eau potable, pose de nouveaux collecteurs ER et EC et rénovation complète de la chaussée de la Rue «Les Rosenières».

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: route communale.

Dérégulations: art. 48 LAE et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 14 mai 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Crémines. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Missions

- Gestion du contentieux communal
- Facturation diverse
- Répondre aux guichets
- Collaboration à la comptabilité financière
- Effectuer divers travaux de secrétariat

Exigences

- CFC d'employé/e de commerce ou formation jugée équivalente
- Expérience minimum de 5 ans dans un service comptable
- Bonne maîtrise de l'outil informatique
- Intérêt pour la fonction publique

Offres

- Tâches variées dans un contexte exigeant
- Travail au sein d'une équipe de collaborateurs motivés

Traitement: selon l'échelle communale

Entrée en fonction: 1^{er} septembre 2021

Renseignements: M. Fabrice Zartemi, Administrateur des finances, Tél. 032 494 11 23, Courriel: fabrice.zartemi@moutier.ch.

Postulation

Le dossier de candidature, accompagné des documents usuels ainsi que d'un extrait du casier judiciaire et d'un extrait de l'Office des poursuites, doit être adressé, par courrier postal uniquement, à M. Christian Vaquin, Chancelier municipal, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Case postale 927, 2740 Moutier. **Délai de réception: 30 avril 2021.**

Moutier, le 6 avril 2021

Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Moveri SA, Mettlenweg 9b, 2504 Bienne

Auteur du projet: ID Néon SA, 1541 Sévaz

Emplacement: Parcelle N° 1495, rue de Soleure 4

Projet: Pose de nouvelles enseignes sur le bandeau Est de la station-service

Zone: HA3pc

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 14 mai 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 14 avril 2021

Services Techniques-Urbanisme

Promenades dans les prés et terrains de cultures

Avis important aux promeneurs, cavaliers et cyclistes

Le Conseil municipal invite les promeneurs, cavaliers et cyclistes à respecter l'article 18 al. 4 du Règlement de Police administrative de la Commune municipale de Moutier, qui indique que pendant la période de pousse, soit **du 15 avril au 15 octobre**, il est interdit de marcher sur les prés et terrains de cultures sans y être autorisés.

Moutier, avril 2021

Conseil municipal



Loveresse

Avis de construction

Requérant: Rufenacht Thomas, Chemin de l'Ecole 6, 2732 Loveresse.

Auteur du projet: Rufenacht Thomas, Chemin de l'Ecole 6, 2732 Loveresse.

Propriétaire: Vigier Béton Seeland Jura AG, Wekstrasse, 2553 Safnern.

Emplacement: parcelle N° 711 au lieu-dit Grand Nods.

Projet: Pose de trois containers sans fondation pour le rangement de matériel, sans raccordement, non chauffé.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone d'Activités.

Dépôt public: Du 21 avril au 20 mai 2021.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la commune mixte de Loveresse. Les oppositions et réserves de droit faites par écrit seront reçues dans le même délai au conseil communal.

Loveresse, le 14 avril 2021

Conseil communal

Informations communales

Ecole primaire Loveresse

Le conseil communal fait part de la démission de M. Lucas Brentano pour la fin de l'année scolaire. Pour le remplacer, le conseil communal a le plaisir d'informer qu'il a nommé M^{me} Fabienne Aeberhard au poste d'enseignante pour les degrés 3-4-5H. Il souhaite d'ores et déjà une cordiale bienvenue à M^{me} Aeberhard et profite de remercier M. Brentano pour cette année passée dans notre école.

Abo Sports 2021 Tramelan (piscine-patinoire)

Le conseil communal a décidé de renouveler sa participation financière à l'Abo sports 2021 combiné pour les habitants de Loveresse qui souhaiteraient acquérir ledit abonnement. Les abos seront en vente à l'administration communale entre **le 10 mai et le 21 mai 2021 dernier délai**, au tarif suivant:

Adulte:	fr. 75.-
Couple:	fr. 130.-
AVS, apprentis, étudiants:	fr. 40.-
Enfant (écolier):	fr. 10.-
3 ^e enfant scolarisé:	gratuit

Une photo est nécessaire pour l'établissement de l'abonnement.

Permis de construire

Le conseil communal a octroyé les permis de construire suivants:

- ABS Immobilier pour la construction d'un jardin d'hiver en lieu et place d'une terrasse et les aménagements extérieurs, parcelle N°664 au lieu-dit La Fenatte 8;
- M. Stéphane Lauper pour la construction d'une pergola bioclimatique, parcelle N° 560, au lieu-dit Praisson 2.

Loveresse, le 15 avril 2021

Conseil communal



Perrefitte

Avis de construction

Requérante: Commune municipale de Perrefitte, par son Conseil municipal, Sous le Tacon 24, 2742 Perrefitte.

Emplacement: parcelles N°s 746 et 769, au lieu-dit: «Vers l'Ecole», commune de Perrefitte.

Projet: création de 3 places de stationnement en pavés filtrant.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: espace d'utilité publique.

Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 21 mai 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Perrefitte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 avril 2021

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Communications du Conseil municipal

Tirs obligatoires

Les tireurs astreints de la localité sont invités à effectuer leurs tirs obligatoires au stand de tir de Champoz. Les dates sont affichées au panneau d'affichage situé sur la façade nord du bâtiment communal.

Perrefitte, le 21 avril 2021

Le Conseil municipal



Petit-Val

Syndicat d'épuration des eaux du Petit-Val (SEPV)

Assemblée

L'assemblée des délégués du Syndicat d'épuration des eaux du Petit-Val aura lieu le jeudi 27 mai 2021, à 20h, à la salle de Paroisse de Sornetan.

Ordre du jour:

1. Salutations et liste des présences.
2. Nomination d'un scrutateur.
3. Approbation du procès-verbal du 19.11.2020.
4. Présentation, discussion et approbation des comptes 2020.
5. Rapport du président.
6. Divers et imprévus.

Sornetan, le 19 avril 2021

Syndicat d'épuration des eaux du Petit-Val (SEPV)



Reconvilier

Avis de construction

Requérante: RU-Calor SA, Route de Tavannes 7, 2732 Reconvilier.

Auteur du projet: Allotherm SA, Moosweg 11, 3645 Gwatt.

Emplacement : parcelles N°s 138, 140, 141, 142 et 995, aux lieux-dits : « Bellevue, Rue du Collège et Rue du D' Tièche », commune de Reconvilier.

Projet : extension du réseau de distribution de chaleur à distance (conduites enterrées).

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zones : HA2, HA3 et ZUP K.

Dérogation : art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 14 mai 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Reconvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 avril 2021

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Municipalité de Reconvilier

Demande de bons de garde pour la période d'août 2021 à juillet 2022

Dès à présent, les parents domiciliés à Reconvilier, ayant besoin d'un accueil extrafamilial pour leur(s) enfant(s) dès août 2021, ont la possibilité de présenter une demande de bons de garde. Les bons de garde sont destinés aux enfants d'âge préscolaire pris en charge en crèche ou chez des parents de jour.

La demande doit être présentée via la plateforme www.kibon.ch et une confirmation des données dûment signée doit être envoyée à la Municipalité de Reconvilier avant le début de la prise en charge. **Ainsi pour obtenir un subventionnement dès août 2021, la demande complète doit impérativement être déposée à l'administration communale jusqu'au 31 juillet 2021 au plus tard.**

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration www.gef.be.ch/bonsdegarde ou par téléphone à l'administration communale au 032/482 73 74.

Reconvilier, le 14 avril 2021

Caisse municipale

Avis de construction

Requérants : Gil Casanova Solveig et Luis, Rue de Bel-Air 41, 2732 Reconvilier

Propriétaires : Gil Casanova Solveig et Luis, Rue de Bel-Air 41, 2732 Reconvilier

Auteurs du projet : Gil Casanova Solveig et Luis, Rue de Bel-Air 41, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelle N° 908, Rue de Bel-Air 41

Projet : Pose d'une palissade en bois, remplacement d'une fenêtre en porte-fenêtre en façade Sud avec modification du volet par un store et création d'un accès avec un escalier

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : H2

Zone de protection : PAL 2 « Bel Air »

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 20 mai 2021 inclusivement.**

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 21 avril 2021

Le secrétariat municipal

 **Roches**

Avis de construction

Requérant : Meryl Freudiger, chemin des Places 19, 2800 Delémont

Auteur du projet : Meryl Freudiger Propriétaires fonciers : Meryl Freudiger, 2800 Delémont Gerda Racine, 2543 Lengnau

Emplacement : parcelle N° 492, Champs la Joux 72

Projet : réhaussement d'un mur de jardin avec pose d'une barrière afin de supprimer le talus côté sud et améliorer la visibilité de la sortie des garages sur la route communale

Genre de construction : selon plans déposés

Zone : H2

Dérogation requise : art. 14 al.2 RCC

Dépôt de la demande avec plans, **jusqu'au 13 mai 2021 inclusivement** au secrétariat communal. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Roches, le 9 avril 2021

Conseil communal

 **Sorvilier**

Avis de construction

Requérant : SECOR - Syndicat d'Épuration du Centre de l'Orval, 2738 Court.

Auteur du projet : BG Ingénieurs SA, Papiermühlstrasse 71, 3014 Berne.

Emplacement : parcelles N°s 934, 982, 1003, 1072, 1090, 1095, 1096 et 1078, aux lieux-dits : « Ch. de Ferreule, Prés des Colons et Les Auvattes », commune de Sorvilier.

Projet : pose d'un débitmètre électromagnétique dans une chambre existante (Ch. de Ferreule - parc. 1072), construction de deux nouvelles chambres de mesure aux sorties Ouest et Est du Village au bord de la Birse (Prés des Colons - parc. 982 et Les Auvattes - parc. 1078) avec pose de débitmètres à ultrason et de clapets de régulation dans les nouvelles chambres du réseau d'assainissement. Pose de câbles électriques sur 250 mètres entre la nouvelle chambre de mesure sise à l'Ouest et le bâtiment N° 10 sis au lieu-dit : « Prés des Colons ».

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Dérogations : art. 24 LAT, 48 LAE et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 21 mai 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Sorvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 avril 2021.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant : Monsieur Luc Burkhalter, Champ de la Pierre 8, 2736 Sorvilier.

Auteur du projet : Inter-Espace SA, Verrerie 59, 2740 Moutier.

Emplacement : parcelles N°s 167 et 168, au lieu-dit : « Les Auvattes 3b », commune de Sorvilier.

Projet : démolition de l'étable N° 3b et construction d'une nouvelle stabulation à litière profonde, SRPA, fourrageoire et fosse à lisier + extension de l'accès en gravier au Sud et à l'Est de la stabulation projetée.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Dérogations : art. 24 LAT, 25 LCFo, 13 DRN et 32 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 21 mai 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Sorvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 avril 2021.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

 **Tavannes**

Coup de balai printanier

Sous l'égide de la commission de l'environnement, le traditionnel

« Coup de balai printanier » sera organisé le samedi 24 avril. Cette action, ouverte à tous les citoyens bénévoles, a pour but d'éliminer les nombreux détritus délaissés le long des cours d'eau et dans certains lieux publics. Le point de ralliement est fixé à 9h. dans la cour arrière de l'Hôtel de ville. Le matériel nécessaire sera fourni par la commune. Cette année, il n'y aura pas comme à l'accoutumé un apéritif à l'issue de l'action, mais un petit présent sera remis à chaque famille participante.

Tavannes, le 15 avril 2021

La Commission de l'environnement

 **Valbirse**

Avis de construction

Requérant(s)/Maître d'ouvrage et auteur du projet : Madame et Monsieur Lindita et Sadri Goqi, Mettlenweg 72, 2504 Bienne

Adresse du projet : BF 979, Rue Principale 1a, 2735 Bévillard, commune de Valbirse

Description du projet : changement d'affectation d'un local philanthropique en appartement, ajout d'une fenêtre au Sud

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : Centre

Dépôt public : du 21 avril au 20 mai 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 15 avril 2021

Commune mixte de Valbirse

Divers

Tavannes

Paroisse réformée évangélique de Haute-Birse

Le conseil de paroisse de l'église réformée de Haute-Birse vous invite à participer à l'assemblée de paroisse qui aura lieu le **mardi 25 mai à 20h** à la maison de paroisse de Tavannes, rue du Petit-Bâle 25.

Ordre du jour:

1. PV du 3 décembre 2020
2. Présentation des comptes 2020 et approbation
3. Informations régionales
4. Informations paroissiales
5. Divers

Les comptes 2020 peuvent être consultés au secrétariat de la paroisse, rue du Petit-Bâle 25, sur rendez-vous (032 481 15 11).

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée:

Conformément au règlement d'organisation de la paroisse réformée de Haute-Birse, le procès-verbal de l'assemblée du 25 mai sera déposé durant 20 jours. Durant ce délai il peut être consulté au secrétariat de la paroisse, rue du Petit-Bâle 25, sur rendez-vous (032 481 15 11).

Tavannes, le 21 avril 2021

Brigitte Saunier

informations pratiques



Perrefitte

Administration communale
Magali Zampedri
Sous le Tacon 24
2742 Perrefitte

Téléphone: 032 493 22 74
Courriel: perrefitte@gmail.com
Heures d'ouverture: Mardi 17h - 19h
Jeudi 8h30 - 10h30
Site internet: www.perrefitte.ch



Petit-Val

Commune mixte de Petit-Val
Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

Téléphone: 032 484 94 70
Courriel: admin@petit-val.ch
Heures d'ouverture: Lundi de 17h à 19h
Mardi de 9h30 à 11h
ou sur rendez-vous
Site internet: www.petit-val.ch

Calendrier des parutions 2021

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	29	21.07.2021	SUPPRIME	42	38	20.10.2021	mercredi	
17	16	28.04.2021	mercredi	30	28.07.2021	SUPPRIME	43	39	27.10.2021	mercredi	
18	17	05.05.2021	mercredi	31	04.08.2021	SUPPRIME	44	40	03.11.2021	mercredi	
19	18	12.05.2021	mercredi	32	28	11.08.2021	mercredi	45	41	10.11.2021	mercredi
20	19	19.05.2021	mercredi	33	29	18.08.2021	mercredi	46	42	17.11.2021	mercredi
21	20	27.05.2021	JEUDI	34	30	25.08.2021	mercredi	47	43	24.11.2021	mercredi
22	21	02.06.2021	mercredi	35	31	01.09.2021	mercredi	48	44	01.12.2021	mercredi
23	22	09.06.2021	mercredi	36	32	08.09.2021	mercredi	49	45	08.12.2021	mercredi
24	23	16.06.2021	mercredi	37	33	15.09.2021	mercredi	50	46	15.12.2021	mercredi
25	24	23.06.2021	mercredi	38	34	22.09.2021	mercredi	51	47	22.12.2021	mercredi
26	25	30.06.2021	mercredi	39	35	29.09.2021	mercredi	52		29.12.2021	SUPPRIME
27	26	07.07.2021	mercredi	40	36	06.10.2021	mercredi				
28	27	14.07.2021	mercredi	41	37	13.10.2021	mercredi				